

Pontoise le 20 janvier 2017

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMANDEMENT-SYNDICATS
LE JEUDI 19 JANVIER 2017**

-o-

Le Syndicat Autonome du SDIS 95 était représenté par ADC FERNANDEZ, ADC MAIRE, SCH ROGER.

En ouverture le Directeur annonce les prochaines actions pour 2017.

- Calendrier des intances : CAP courant mars, CT en mars, mai , juin, CASDIS, CHSCT 7 mars.

CT de mars : Formation nouveaux référentiels (formation RF et évaluation RE)
Test « chef de la garde » « s/off de garde » pour ce point des réunions seront organisées en amont pour définir les conditions d'accès et modalités de déroulement du test (nombre de places, affectation etc...).

CT de mai : Cartographie des centres.

CT de juin : Organigramme du Sdis.

A l'issu de ces instances un mercato général sera organisé pour tous les grades du sapeur au colonel. Un séminaire sera organisé pour réfléchir sur une réorganisation des services et des structures.

- Recrutement : pour 2017, 10 recrutements au premier et deuxième semestre, le Directeur souligne la difficulté pour ces embauches et propose une réflexion pour le mode de recrutement (statut 1cl et 2 cl , contractuel) les FI seront communes IDF. Le SA SDIS 95 restera très attentif sur ces points fondamentaux et reste ouvert à la discussion.
- Astreintes : suite au bilan 2016 les modalités de déclenchement de celles-ci ne semblent pas être adaptées. Une révision serait nécessaire, une réunion sera programmée dans ce sens.

Après ces échanges, le Directeur répond aux questions des OS.

Pour SA SDIS 95 :

- PFR : Situation des demandes PFR 2016 et 2017 (blocage des dossiers ?)
Qu'en est-il des 64 vacations demandées pour remboursement de cotisations qui n'existent plus ?

Réponse Directeur : La publication de la loi en décembre bloque les situations dans l'attente de la parution du décret d'application, aucune date n'est précisée pour le déblocage. Concernant le plancher (64 indemnités) et le plafond max, ils restent en vigueur.

- Calendrier des prochaines instances CAP et CT. Voir plus haut.
- Dossier chefs de la garde : liste des chefs de la garde au 1^{er} janvier 2017, vision de l'administration pour le prochain test chefs de la garde.

Réponse Directeur : La liste CDLG au 18/01/17 nous est remise, concernant le test la dénomination sera revue pour se mettre en conformité (s/off de garde) et des réunions seront programmées (accès, modalités, nombre de places, etc...) aucune date ne nous est communiquée, dans tous les cas ce test ne pourra être organisé avant avis du CT. Il a été demandé la possibilité pour les agents reçus de suivre une remise à niveau avant prise de fonction au vu du temps écoulé depuis la formation.

- Situation effectif au 1^{er} janvier 2017 : bilan départs retraites et futurs recrutements.

Réponse Directeur : Documents remis, pour recrutements voir plus haut, concernant départs retraites (2017) 23 spp et 3 pats sont déjà confirmés. Effectif, la cible de 655 spp en poste opérationnel doit être respectée, le SA SDIS 95 réaffirme sa position le nombre 655 étant un plancher pas un plafond.

- Dossier chefs d'agrès incendie 2 : déroulement de carrière. Dossier concomitant aux chefs de la garde traitement global.
- Utilisation VL pool pour stage et modalités d'utilisation VL CS.

Réponse Directeur : Chaque groupement ayant une pratique différente, revoir les modalités. Pour le SA SDIS 95 faire ou modifier note qui devrait être départementale avec passage en CT.

- Dossier externalisation : Vérification lots de sauvetage et segment sanitaire.
- Réponse Directeur : Au vu de nombreuses défaillances en matière d'externalisation une étude est en cours pour revoir l'ensemble des contrats et utilité de ceux-ci. Pour le SA SDIS 95 certaines externalisations ne sont pas justifiées et d'un coût important. Nous restons attentifs aux mesures qui seront prises au vu de cette étude.
- Organigramme du SDIS au 1^{er} janvier 2017. Prévu pour CT de juin.

- Mise à jour circulaire unique RH.
- Réponse Directeur : Au vu de la charge de dossiers en 2017, la révision est reportée 2018.
- Calendrier du turnover 2017 (vu que celui de 2016 inexistant).
- Réponse Directeur : Le mercato général est prévu pour septembre après la nouvelle cartographie des structures.
- Bilan de la couverture sociale des agents du SDIS (santé et prévoyance).
- Réponse Directeur : Santé : 604 agents bénéficient de la participation pour un contrat labellisé, soit 175 401€, pour la Prévoyance : 482 agents adhérents au contrat collectif. Pour le SA SDIS 95 la politique sociale engagée porte ces premiers fruits, l'objectif 100% couverture sociale des agents est en bonne voie.
- PATS : Avenir des pats au sein du CTA/CODIS suite à la nouvelle réglementation REACSIC (responsabilité juridique des agents).
- Réponse Directeur : La place des PATS au sein du CTA n'est pas remise en cause, la nouvelle réglementation au vu de l'analyse juridique du Sdis 95 permet de conserver leurs fonctions étant sous double statut agents territoriaux / SPV.

En conclusion beaucoup de travail dans les prochains mois, pour une nouvelle réorganisation de notre établissement. Le SA SDIS 95 restera très attentif à cette nouvelle mise en place et comme il a toujours fait dans le respect de la réglementation et la conservation des avantages sociaux acquis, qui pour nous reste fondamental dans l'intérêt des agents et l'attrait de notre Sdis.

Libre dans l'action.